

- En Mésopotamie : des courts registres insérés dans des documents assyro-babyloniens ; l’Ostracon d’Assur : il s’agit d’une lettre envoyée vers 600 par Bel-Etir de Babylone à Pir’i-Amurri d’Assur.
- Inscriptions de Perse, d’Anatolie, de Samarie, d’Arabie, ...
- Surtout les documents découverts sur plusieurs sites en Égypte : à Hermopolis (lettres de soldats araméens datées de peu avant 500), à Éléphantine près de l’actuelle Assouan (où résidait aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. une colonie de mercenaires juifs), à Saqqara (V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.), ...
- Enfin l’araméen biblique : Esdras 4, 8 - 6, 18 ; 7, 12-26 (IV<sup>e</sup> s. ou peut-être plus tôt) ; Daniel 2, 4b - 7, 28 (le livre de Daniel est achevé en 164 avant notre ère) ; Jérémie 10, 11 (le verset en entier) et Genèse 31, 47 (deux mots) forment un ensemble de textes qui représentent une forme évoluée d’araméen d’empire.

### C. Araméen moyen

[55] Sont inclus sous la dénomination « araméen moyen » des documents rédigés en un araméen plus ou moins corrompu par rapport à l’araméen d’empire. L’araméen moyen regroupe les textes suivants :

- Les inscriptions provenant des régions frontalières du domaine araméen, à savoir principalement les cinq inscriptions du roi Aśoka (268-233) découvertes en Afghanistan. D’autres proviennent du Turkménistan et du Caucase.
- Le texte consonantique des Targums d’Onqelos (sur le Pentateuque) et de Jonathan (sur les Prophètes), texte composé en Palestine (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.). La vocalisation, qui s’est effectuée plus tard en Babylonie (il est impossible de préciser davantage), témoigne d’un dialecte araméen oriental.
- Les manuscrits de la mer Morte (Qumrân, Wadi Murabba’at et Naḥal Ḥever) rassemblent des textes araméens de types divers. En premier lieu, des extraits d’apocryphes de l’Ancien Testament<sup>36</sup> : entre autres, ceux d’un Apocryphe de la Genèse (début du I<sup>er</sup> s. avant notre ère), du Testament des Douze Patriarches (II<sup>e</sup> s. avant notre ère), d’une Prière de Nabonide (I<sup>er</sup> s. avant notre ère), du Livre d’Hénoch (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. avant notre ère), du Livre des Jubilés (II<sup>e</sup> s. avant notre ère). Ensuite des fragments de Targums : ceux d’un Targum sur le Lévitique (vers 100 avant notre ère), sur Job (I<sup>er</sup> s. de notre ère), sur Tobie (vers 200 avant notre ère). Auxquels s’ajoutent quelques passages bibliques : 4QJér a.b. 10, 11 (vers 200-175), 1QDan a.b. (très mutilé) comprenant des passages de Dn 2, 4b-6 et 3, 22-31 (peu avant 68 de notre ère). Enfin des lettres datant de la révolte de Bar Kosiba<sup>37</sup> (132-135).
- Quelques courtes inscriptions découvertes à Jérusalem.

<sup>36</sup> HAELEWYCK J.-CL., *Clavis Apocryphorum Veteris Testamenti*, Turnhout, 1998.

<sup>37</sup> Simon Bar Kosiba est probablement le nom exact du porte-étendard de la révolte contre Rome qui fut surnommé « Bar Koziba » (« Fils du mensonge ») ou « Bar Kokhba » (« Fils de l’étoile »). Tout est une question de point de vue !

Araméen ancien	Araméen d'empire	Syriaque	Arabe classique	Sud-arab. moderne	Éthiopien
š	t	t	ṭ	ṭ	s
z	d	d	ḏ	ḏ	z
š	ṭ	ṭ	ṭ (z)	ḏ	š
q	ʿ	ʿ	ḏ? [ḏ, ḏ]	ḏ	ḏ (=š)
	tōrā	tawrā	ṭawr	ṭwr	sōr
	ʾahad <sup>70</sup>	ʾḥad	ʾhada	ʾhd	ʾahaza
	ʿlālā	ṭellālā	ḏill	ḏll	ṣelālōt
	ʿrr	ʿrṭā <sup>71</sup>	ḏarr	ḏrr	ḏrr <sup>72</sup>
ʾarqā	ʾarā	ʾarā	ʾarḏ	ʾrḏ	

- [140] En accadien ancien, un certain flottement dans les transcriptions, où le ṭ protosémitique est rendu par s au lieu de š, semble indiquer que le ṭ aurait pu se maintenir un certain temps dans la prononciation<sup>73</sup>.
- [141] En ugaritique, ṭ et ṭ conservent généralement leur autonomie (par un signe distinct). Mais l'usage du signe ṭ pour ḡ, dans certaines racines, au lieu de ṭ primitif, paraît indiquer un passage en cours de ṭ à ḡ<sup>74</sup>. Le ḏ primitif est généralement rendu par d (comme en syriaque), mais dans certaines racines (ḏr « bras », ḏnb « queue »), ḏ est représenté par un signe spécial, transcrit š<sub>2</sub>, ce qui indique que le phonème primitif n'avait pas encore entièrement disparu. Par contre, ḏ est confondu avec š, comme dans les autres langues sémitiques des groupes nord et ouest. Ces particularités illustrent les difficultés du classement de l'ugaritique.
- [142] Les transcriptions égyptiennes nous renseignent sur la situation des dialectes du sémitique occidental du II<sup>e</sup> millénaire, l'amorite en particulier. L'orthographe égyptienne rend ṭ primitif, non sans irrégularités, par s (le š sert à rendre le š commun) ; elle atteste donc l'existence du ṭ comme phonème indépendant de š commun. En revanche, ces transcriptions montrent peut-être que ces dialectes ne connaissaient pas les autres interdentes : ni le ḏ (rendu par z alors que l'égyptien

<sup>70</sup> En araméen d'empire et en syriaque, la dernière consonne du mot (dentale) est prononcée comme une interdente, mais c'est un phénomène de position, secondaire.

<sup>71</sup> « La femme rivale ».

<sup>72</sup> Voir la forme II, 1 ḏtara « devenir hostile, se révolter ».

<sup>73</sup> Pour rendre le son ṭ on a eu recours dans l'écriture au signe qui s'en rapprochait le plus, à savoir s et non š. On voit à quel point la question de l'écriture et de ses défaillances peut être importante.

<sup>74</sup> Comparer avec le passage de ḏ à q puis à ʿ en araméen (cf. [145]).

l'occlusion (devient *y*) ou bien devient une affriquée sonore *dj* (*ǧ*) qui peut à son tour perdre l'occlusion : *dj* > *j* (*ž*).

- [180] Ces différents stades terminaux ou intermédiaires sont représentés par une série de prononciations : voir tableau pages suivantes. (Ce tableau reprend le précédent, mais avec addition de la catégorie des mouillées, et, dans les spirantes, celle des affriquées.)

G :

- [181] *g* se maintient tel quel en Égypte : *gebel* (*gabal*) pour *ǧabal*.
- [182] *g* et *g<sup>y</sup>* se retrouvent dans des tribus nomades d'Arabie du Nord : p. ex. *g<sup>y</sup>abha* « front ».
- [183] *y* se retrouve aussi chez des membres de tribus d'Arabie du Nord : *rīlī* pour *riǧlī* « mon pied ».
- [184] *ǧ* est la prononciation actuellement la plus répandue : elle est attestée au Yémen, dans une grande partie de l'Iraq, chez les semi-nomades de Syrie, dans la campagne syro-palestinienne et parmi la population citadine de l'Algérie. Le *ǧ* passe parfois à la sourde correspondante au nord du désert syrien : *č* (*tch*) à Palmyre, *č* (*ts*) plus à l'est, p. ex. *tčīčī* « poule » (*daǧāǧa*).
- [185] *ž* (*j* français) est la prononciation actuelle dans les villes de Syrie, du Liban et de la Palestine ; elle est la plus répandue en Afrique du Nord (surtout chez les nomades) : Tunisie, Tripolitaine et Maroc.

K :

- [186] Il y a pour *k* des phénomènes analogues à ceux de la prononciation de *g*, mais ils sont plus rares. Le *k* s'est en général bien maintenu, sauf à proximité de *y*, ce qui peut provoquer une palatalisation. Ainsi dans beaucoup de dialectes modernes ou anciens de l'arabe, *k* + *i* (p. ex. le suffixe 2<sup>e</sup> personne *ki*) donne *si*, *š*, *čī* ou *č*. La prononciation *č* et *č* est fréquente en Arabie même en dehors de la présence de *i* (p. ex. *čelb* « chien » [*kalb*] à côté de *siččīn* [*sakkīn*] « couteau »). On retrouve aussi cette prononciation en Palestine centrale et dans certaines régions de l'Algérie. Un phénomène semblable est attesté dans les langues romanes : grec κίρος « cire » à comparer avec le latin *cera* (= *k*), l'italien *cera* (= *č*) et le français *cire* (= *s*).

Q :

- [187] Le *qāf* est une sourde en arabe classique. Pourtant, d'après certaines données des grammairiens arabes, on pourrait conclure qu'il s'agissait d'une sonore, mais d'autres notations de ces mêmes grammairiens arabes peuvent être interprétées comme indiquant une consonne neutre au point de vue de la sonorité, \**k*, com-

Dans certaines langues, le double élément  $\text{'an-}^{\text{'a}}$  est encore élargi par un suffixe  $-ku$ , qui est le suffixe primitif de la première personne du singulier du parfait, encore utilisé au permansif accadien et en éthiopien. Cette isoglosse entre l'accadien et l'éthiopien pourrait être un argument en faveur du caractère primitif en protosémitique de ce suffixe  $-ku$ .<sup>173</sup> La voyelle finale  $-i, -\bar{i}$ , en hébreu et accadien (au pluriel), paraît due à une influence du pronom suffixe de la première personne du singulier. Ceci n'a rien d'étonnant, car les pronoms attestent une série d'influences de ce genre.

#### Pluriel

- [393] La forme est commune aux deux genres. Primitivement ce devait être  $\text{*niḥnu}$ , devenue  $\text{naḥnu}$  en arabe sous l'influence de la laryngale (l'influence de la laryngale se manifeste aussi en hébreu, araméen et syriaque). On y distingue l'élément  $-nu$ , à comparer au suffixe de la 1<sup>re</sup> personne du pluriel  $-nā$  (hébreu :  $-nu$ ). Le premier élément  $\text{niḥ-}$  est inexplicable.
- [394] Voici le tableau des formes de la 1<sup>re</sup> personne :

	Singulier	Pluriel
Accadien	$\text{anāku}$	$\text{nīnī, nīnu}$
Paléo-syrien (Ébla)	$\text{'anna}$	---
Ugaritique	$\text{'an(k)}^{174}$	---
Hébreu	$\text{'anī, 'ānōkī}$	$\text{('a)naḥnū}$
Phénicien	$\text{'n(k)}$	$\text{'nḥn}$
Araméen biblique	$\text{'anā}$	$\text{'anaḥnā}$
Syriaque	$\text{'enā}$	$\text{('ena)ḥnan}$
Arabe	$\text{'anā}$	$\text{naḥnu}$
Sabéen	$\text{'n}$	---
Soqotri	$\text{(ho)}$	$\text{ḥan}$
Éthiopien	$\text{'anā}$	$\text{neḥna}$

### B. Deuxième personne

- [395] On y retrouve comme base l'élément  $\text{'an-}$  déjà attesté à la première personne.

#### Singulier

- [396] À l'élément  $\text{'an-}$  s'ajoute une désinence  $\text{*ta}$  (masc.) ou  $\text{*ti}$  (fém.), évidemment apparentée à la préformante  $\text{ta-}$  de l'imparfait.

<sup>173</sup> LIPINSKI E., p. 302, ne le pense pas : ce suffixe est pour lui additionnel. Le présence de ce suffixe expliquerait pourtant bien la forme  $\text{*kabidku} < \text{*kabida 'anaku}$  que l'on postule en protosémitique dans la reconstitution du système verbal (cf. [510]).

<sup>174</sup> Prononciation : sans doute  $\text{'anā}$  et  $\text{'anākū}$ .

### 3. Conjugaison

#### A. Parfait

- [554] Le parfait ouest-sémitique correspond, quant à la forme extérieure, au permansif accadien (statif).

##### 1. Troisième personne

###### Singulier

- [555] MASCULIN : les formes primitives *qatala*, *qatila*, *qatula* se maintiennent telles quelles en arabe seulement (en accadien et en hébreu, la désinence reparaît dans certaines formes augmentées)<sup>234</sup>. En éthiopien, on a *qatala* et *qatla* (= *qatela*, e pour \*i). En hébreu, la forme est devenue respectivement *qāṭal*, *kābēd* et *qāṭōn* ; en araméen *q<sup>e</sup>ṭal* et *q<sup>e</sup>ṭēl/q<sup>e</sup>ṭīl*.
- [556] FEMININ : en *-at*. Mais en hébreu, phénicien et sud-arabique moderne, la syllabe *-at* perd sa consonne et se change soit en *-ā* (en hébreu), soit en *-a?* (en phénicien, mais la voyelle n'est pas notée dans l'écriture), soit en *-oh* (en soqōṭri). Le *-t* reparaît toutefois devant suffixe en hébreu et en phénicien.

###### Pluriel

- [557] MASCULIN : en accadien, hébreu, arabe, sud-arabe, l'afformante est *-ū* (il s'agit en fait de l'ancienne désinence du pluriel du nom en accadien, cf. [644ss]). Elle disparaît en phénicien et en sud-arabique moderne. En syriaque, elle est écrite mais elle n'est pas prononcée (à côté d'une forme secondaire *q<sup>e</sup>ṭālūn*).
- [558] FEMININ : l'afformante est *-ā* en accadien, araméen, éthiopien. En syriaque, l'afformante est *-ā* seulement devant suffixe, sinon l'afformante est *-ēn*. L'arabe a

<sup>234</sup> LIPINSKI E., § 40.3, est d'avis que la forme protosémitique est *qatal* et non *qatala*. Voici ses arguments. Le statif qui a donné naissance à la forme *qatal(a)* n'a en réalité de désinence *-a* qu'en arabe classique et en éthiopien. Ce n'est pas le cas en paléo-syrien : dans une forme comme *qā-ma-Da-mu* « Damu est debout », la désinence *-a* de *qā-ma* est la marque de l'état prédicat du nom (le statif est un substantif conjugué). On a d'autres exemples de ce type en accadien ancien, en amorite et dans les gloses de Tell El-Amarna. En ugaritique, certains noms propres composés d'un substantif et d'un statif/parfait n'ont pas cette désinence, ainsi *Ba'al-ma-lak* « Baal est roi ». Toujours en ugaritique, le cas des verbes à dernière consonne *aleph* dont le parfait 3<sup>e</sup> masc. sing. est *nš'a* que les grammairiens vocalisent *naš'a* n'est pas probant : le *'a* final n'indique là que l'allongement de la voyelle de la deuxième syllabe ; la forme serait alors *našā* (l'allongement s'explique par l'élision du *aleph* final : *\*naš'a' > našā* [écrit *naš'a*]). L'argument qui veut qu'en accadien et en hébreu la désinence réapparaisse dans certaines formes augmentées ne vaut pas, selon Lipiński, puisque le *-a* réapparaît aussi avec le prétérit en assyro-babylonien (*išbatanni* « il m'a pris »). La forme *qatala* de l'arabe ne représente pas la forme originelle arabe. Pour prouver cette affirmation, Lipiński se fonde encore sur les noms propres : les transcriptions grecques de noms propres arabes pré-islamiques ne notent pas cette désinence *-a*. Cette désinence aurait pénétré en arabe classique par l'intermédiaire d'un dialecte arabe influencé par le sud-sémitique (éthiopien). L'argumentaire est assez impressionnant. Si tout cela est exact, la position classique ici reprise ne reposerait plus que sur l'éthiopien. Voilà certainement une des raisons principales pour laquelle Lipiński sépare l'arabe du sud-sémitique pour le rattacher à l'ouest-sémitique.

[750] Cependant la relation conditionnelle est le plus souvent exprimée par des particules, parfois par la particule temporelle<sup>268</sup> *kī*, en particulier en babylonien et en hébreu biblique (*ʿādām kī yaqrib* « si un homme offre »), mais le plus souvent par des particules spécifiques. La grande variété des particules conditionnelles dans les langues sémitiques n'est qu'apparente ; elles se ramènent en réalité toutes au morphème proto-sémitique *š/h* (utilisé aussi pour le pronom personnel de la troisième personne et pour le causatif) suivi de l'enclitique *m/n*. La voyelle primitive devait être *i*. On peut, à la suite de Lipiński<sup>269</sup>, reconstituer comme suit l'évolution de la particule conditionnelle :

[751] Protosémitique : *š/h – m/n*

- ↳ Est-sémitique, paléo-syrien : *šumma*
- ↳ Ouest-sémitique : *hm/n*
  - ↳ Ugaritique, cananéen : *hm*
    - ↳ Hébreu, phénicien : *ʿim*
  - ↳ Sud-arabe : *hm/n*
    - ↳ Éthiopien : *ʿemma*
  - ↳ Araméen, proto-arabe : *hn*
    - ↳ Araméen tardif, arabe : *ʿin/ʿen*

[752] La voyelle *u* de l'est-sémitique et du paléo-syrien provient d'une modification de la voyelle *i* sous l'influence de la bilabiale *m*<sup>270</sup>. Le second morphème *ma* apparaît non seulement en est-sémitique et en éthiopien, mais aussi en sabéen (dans la variante *hmy* sans doute prononcée *himmay*), en qatabanite (*hmw*) et en arabe (*ʿimmā* et *ʿammā*).

[753] Dans une conditionnelle négative, la particule est suivie de la négation : *šumma lā* en est-sémitique, *hm l* en ugaritique, *ʿim loʿ* en hébreu, *hēn lā* en araméen, devenu *ʿellā* en syriaque, *ʿin lā > ʿillā* en arabe, *hm lm* en sabéen. Dans une conditionnelle disjonctive, la particule est habituellement répétée, avec ou sans conjonction de coordination : *šumma... šumma, hēn... hēn*, etc.

[754] Un serment positif est présenté comme une conditionnelle négative, ainsi en hébreu *ʿim loʿ neḥzaq mihem* « si nous ne sommes pas plus forts qu'eux, (que je meure !) » = « nous sommes certainement plus forts qu'eux ». À l'inverse un serment négatif est présenté positivement, ainsi en accadien *šumma mimma kaspam ... ilqeʿu* « s'il a pris quelq'argent, (que je meure !) » = « certainement il n'a rien pris ».

[755] La conditionnelle non réalisée, irréaliste ou contraire aux faits est introduite en accadien par *šumma-min*, en babylonien par *šumma-man > šumman* : *šumman aššum mē lā addaram* « si je n'avais pas peur de l'eau ». Les particules *man/min*

<sup>268</sup> Il y a en effet un lien logique entre la phrase temporelle ou causale et la phrase conditionnelle.

<sup>269</sup> LIPÍŃSKI E., § 61.2

<sup>270</sup> Voir [214-216].